

**NOTICE DESCRIPTIVE**

**ACQUEREUR**

**LES ESTUDINES NANTERRE UNIVERSITE**

**CŒUR DE QUARTIER NANTERRE LOT 2**

<b>CHAPITRE 0 - PREAMBULE.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1 INFRASTRUCTURE.....</b>	<b>7</b>
1.1.1 - Fouilles.....	7
1.1.2 - Fondations .....	7
1.1.3 - Plancher bas.....	7
<b>1.2 MURS ET OSSATURE .....</b>	<b>7</b>
1.2.1 - Murs du sous-sol .....	8
1.2.2 - Murs de façades (tous niveaux) .....	8
1.2.3 - Murs pignons .....	8
1.2.4 - Murs mitoyens.....	8
1.2.5 - Murs extérieurs divers.....	8
1.2.6 - Murs porteurs à l'intérieur des appartements (refends).....	8
1.2.7 - Murs ou cloisons séparatifs d'appartement .....	8
<b>1.3 PLANCHERS .....</b>	<b>8</b>
1.3.1 - Planchers sur étage courant.....	8
1.3.2 - Planchers sous terrasse ou sous comble .....	9
1.3.3 - Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés .....	9
1.3.4 - Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.....	9
1.3.5 - Dallage.....	9
<b>1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION .....</b>	<b>9</b>
1.4.1 - Entre pièces humides (cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau) et chambre.....	9
1.4.2 - Entre autres pièces .....	9
1.4.3 - Cloisons des gaines techniques d'appartement .....	9
1.4.4 - Cloisons des locaux communs en RDC et mezzanine.....	9
1.4.5 - Soffites.....	9
1.4.6 - Cloisons de redressement .....	9
<b>1.5 ESCALIERS .....</b>	<b>9</b>
1.5.1 - Escaliers .....	9
1.5.2 - Escaliers de secours.....	9
1.5.3 - Escaliers des duplex .....	9
<b>1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION .....</b>	<b>9</b>
1.6.1 - Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.....	10
1.6.2 - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble .....	10
1.6.3 - Conduits d'amenée d'air frais et d'extraction .....	10
1.6.6 - Ventilation haute des parkings.....	10
1.6.7 - Ventilation local poubelle .....	10
<b>1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS.....</b>	<b>10</b>
1.7.1 - Chutes d'eaux pluviales .....	10
1.7.2 - Chutes d'eaux usées .....	10
1.7.3 - Canalisations en sous-sol.....	10
1.7.4 - Branchements aux égouts .....	10
<b>1.8 TOITURES .....</b>	<b>10</b>
1.8.1 - Charpente, couverture et accessoires .....	11
1.8.2 - Etanchéité et accessoires .....	11
1.8.3 - Souches de cheminées, ventilations et conduits divers .....	11
<b>CHAPITRE 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS.....</b>	<b>11</b>
<b>2.1 SOLS ET PLINTHES.....</b>	<b>11</b>
2.1.1 - Sols et plinthes des pièces principales .....	11
2.1.2 - Sols et plinthes des pièces humides .....	11
2.1.3 - Sols et plinthes des placards et dressings.....	11
2.1.4 - Sol des balcons et loggias non étanchés .....	12
<b>2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QU'ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES).....</b>	<b>12</b>

2.2.1 - Revêtements muraux des pièces de service .....	12
<b>2.3 PLAFONDS (SAUF PEINTURES TENTURES) .....</b>	<b>12</b>
2.3.1 - Plafonds des pièces intérieures.....	12
2.3.2 - Plafonds des séchoirs à l'air libre .....	12
2.3.3 - Plafonds des loggias.....	12
2.3.4 - Sous-faces des balcons.....	12
<b>2.4 MENUISERIES EXTERIEURES .....</b>	<b>12</b>
2.4.1 - Menuiseries extérieures des pièces principales .....	12
2.4.2 - Menuiseries extérieures des pièces de service .....	13
2.4.3 - Menuiseries extérieures des circulations .....	13
<b>2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE .....</b>	<b>13</b>
2.5.1 - Pièces principales des logements.....	13
2.5.2 - Pièces de locaux de services à rez-de-chaussée .....	13
2.5.3 - Coffres de volets roulants.....	13
2.5.4 - Rideaux d'occultations.....	13
<b>2.6 MENUISERIES INTERIEURES.....</b>	<b>13</b>
2.6.1 - Huisseries et bâtis .....	13
2.6.2 - Portes intérieures.....	14
2.6.3 - Impostes et menuiseries .....	14
2.6.4 - Portes palières .....	14
2.6.5 - Façades de placards .....	14
2.6.6 - Portes de locaux de rangement .....	14
2.6.7 - Moulures et habillages .....	14
2.6.8 - Coffres de volets roulants.....	14
2.6.9 - Divers .....	14
<b>2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS .....</b>	<b>14</b>
2.7.1 - Garde-corps et barres d'appui .....	14
2.7.2 - Grilles de protection des baies de logements .....	14
2.7.3 - Ouvrages divers.....	14
<b>2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES.....</b>	<b>15</b>
2.8.1 - Peintures extérieures .....	15
2.8.2 - Peintures intérieures.....	15
<b>2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS .....</b>	<b>15</b>
2.9.1 - Equipements ménagers .....	15
2.9.2 - Equipements sanitaires et plomberie.....	16
2.9.3 - Equipements électriques.....	17
2.9.4 - Chauffage - rafraîchissement - ventilation.....	18
2.9.5 - Equipements intérieurs des placards, et pièces de rangement.....	19
2.9.6 - Equipement de télécommunication .....	19
2.9.7 - Autres équipements .....	19
<b>CHAPITRE 3 - ANNEXES PRIVATIVES .....</b>	<b>19</b>
3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS.....	19
3.2 BOXES ET PARKINGS COUVERTS .....	19
3.3 PARKINGS EXTERIEURS .....	19
3.4 JARDINS PRIVATIFS, TERRASSES, LOGGIAS ET BALCONS.....	19
<b>CHAPITRE 4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.....</b>	<b>19</b>
<b>4.1 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE .....</b>	<b>19</b>
4.1.1 - Sols.....	19
4.1.2 - Parois .....	20
4.1.3 - Eléments de décoration .....	20
4.1.4 - Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.....	20
4.1.5 - Boîtes aux lettres.....	20
4.1.6 - Tableau d'affichage.....	20
4.1.7 - Chauffage-Rafraîchissement .....	20

4.1.8 - Equipement électrique.....	20
<b>4.2 CIRCULATIONS REZ DE CHAUSSEE, COULOIRS, HALLS D'ETAGE.....</b>	<b>20</b>
4.2.1 - Sols.....	20
4.2.2 - Murs.....	21
4.2.3 - Plafonds.....	21
4.2.4 - Eléments de décoration.....	21
4.2.5 - Chauffage.....	21
4.2.6 - Portes des escaliers, des locaux de service, portes de recouplement.....	21
4.2.7 - Equipement électrique.....	21
4.2.8 - Gaines techniques.....	21
<b>4.3 CIRCULATIONS DU SOUS-SOL.....</b>	<b>21</b>
<b>4.4 CAGES D'ESCALIERS.....</b>	<b>21</b>
4.4.1 - Sols des paliers en superstructure.....	21
4.4.2 - Murs.....	22
4.4.3 - Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps.....	22
4.4.4 - Chauffage / Ventilation.....	22
4.4.5 - Eclairage.....	22
<b>4.5 LOCAUX COMMUNS.....</b>	<b>22</b>
4.5.1 - Locaux vélo, voitures d'enfants.....	22
4.5.2 - Vestiaires des employés.....	22
4.5.3 - Local laverie.....	23
4.5.4 - Local lingerie.....	23
4.5.5 - Local entretien rangement.....	23
4.5.6 - Salle des petits déjeuners.....	24
4.5.7 - Office.....	24
4.5.8 - Bureau du directeur.....	24
4.5.9 - Accueil.....	25
4.5.10 - Arrière desk.....	25
4.5.11 - Bagagerie (selon plan).....	25
4.5.12 - Sanitaires publics et local ménage-stockage.....	25
<b>4.6 LOCAUX TECHNIQUES.....</b>	<b>26</b>
4.6.1 - Local des ordures ménagères.....	26
4.6.2 - Local Eau et Locaux techniques divers.....	26
4.6.3 - Local transformateur ERDF.....	27
4.6.4 - Locaux machineries ascenseurs (sauf machinerie embarquée).....	27
4.6.5 - Locaux ventilation mécanique.....	27
4.6.6 - Locaux déchets encombrants.....	27
<b>CHAPITRE 5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE.....</b>	<b>27</b>
<b>5.1 ASCENSEURS.....</b>	<b>27</b>
<b>5.2 CHAUFFAGE EAU CHAUDE.....</b>	<b>28</b>
<b>5.3 TELECOMMUNICATIONS.....</b>	<b>28</b>
5.3.1 - Téléphone.....	28
5.3.2 - Informatique.....	28
<b>5.4 RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES.....</b>	<b>28</b>
<b>5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX.....</b>	<b>28</b>
<b>5.6 ALIMENTATION EN EAU.....</b>	<b>28</b>
5.6.1 - Comptages généraux.....	28
5.6.2 - Suppresseurs, réducteurs et régulateurs de pression.....	28
5.6.3 - Colonnes montantes.....	28
<b>5.7 ALIMENTATION GAZ.....</b>	<b>28</b>
5.7.1 - Colonnes montantes.....	28
5.7.2 - Branchements + Comptages particuliers.....	28
<b>5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE.....</b>	<b>28</b>
5.8.1 - Comptages généraux.....	28
5.8.2 - Colonnes montantes.....	28

5.8.3 - Branchements + Comptages particuliers .....	29
<b>CHAPITRE 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS .....</b>	<b>29</b>
<b>6.1 VOIRIES ET PARKINGS .....</b>	<b>29</b>
<b>6.2 CIRCULATIONS DES PIETONS .....</b>	<b>29</b>
<b>6.3 ESPACES VERTS .....</b>	<b>29</b>
<b>6.4 ENSEIGNES .....</b>	<b>29</b>
<b>6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR.....</b>	<b>29</b>
<b>6.6 CLOTURES ENTRE JARDINS .....</b>	<b>29</b>
<b>6.7 RESEAUX DIVERS.....</b>	<b>29</b>
6.7.1 - Eau potable.....	29
6.7.2 - Gaz.....	29
6.7.3 - Electricité du réseau.....	29
6.7.4 - Poste d'incendie, extincteurs, colonne sèche.....	29
6.7.5 - Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins etc... ..	29

## CHAPITRE 0 - PREAMBULE

- La présente notice est relative à la Résidence ETUDIANTS PRIVEE et une partie du sous-sol d'un ensemble immobilier complexe comportant :
  - 6200 m<sup>2</sup> HON environ de logements en accession
  - 4100 m<sup>2</sup> HON environ de logements sociaux
  - 3000 m<sup>2</sup> HON environ de logements étudiants privés
  - 2600 m<sup>2</sup> HON environ de logements étudiants sociaux
  - 3200 m<sup>2</sup> HON environ de résidence de tourisme
  - 5400 m<sup>2</sup> HON environ de commerce
  - 455 emplacements de parking
- Ces 7 immeubles se développent sur un jardin suspendu au 1er étage. L'opération est desservie sur l'arrière par une voie nouvelle située au-dessus du parking, aménagée par l'EPADESA. Cette voie nouvelle constituera la nouvelle adresse postale des trois résidences (tourisme - étudiants)
- L'opération contient un parking souterrain de 455 places, desservies par une rampe unique :
  - 98 places affectées aux logements en accession
  - 357 places mutualisées, à l'usage de la moyenne surface, des résidences et des logements sociaux. Une partie de ces places mutualisées sera acquise par la Commune de Nanterre. Ce parking mutualisé sera géré comme un parking public
- L'ensemble des prestations ainsi que la conception du bâtiment permettent de satisfaire aux exigences :
  - du Code de la Construction et de l'Habitation, selon classement de sécurité incendie précisé au permis de construire
  - de la Nouvelle Réglementation Acoustique (N.R.A.)
  - de la Réglementation Thermique 2005 selon performances énergétiques retenues par le maître d'ouvrage : le label BBC
  - de la certification Habitat & Environnement PROFIL A délivrée par CERQUAL, organisme certificateur indépendant
  - de l'annexe 6 de la circulaire interministérielle n°DGUIHC 2007-53 du 30 NOVEMBRE 2007 traitant de l'accessibilité des bâtiments d'habitation collectif neufs.
- Les prestations, produits ou marques décrits dans la présente notice descriptive, sont donnés à titre indicatif et de référence : ils seront remplacés le cas échéant par des produits de qualité équivalente y compris d'un point de vue environnemental. En conséquence, et sans que cela soit pour autant spécifié systématiquement, chaque produit cité sera prévu : « ou similaire ». Le Maître d'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.
- Seront admises de plein droit toutes les modifications de structure et d'agrément apportées par l'Architecte ou le Maître d'œuvre d'Exécution au cours des travaux ayant pour but de résoudre un problème technique et/ou administratif ou de compléter et parfaire l'harmonie de la construction.
- Est considérée comme chambre principale, la chambre la plus grande en surface au sol (y compris surface du placard lorsqu'il existe)
- Toute modification de revêtement de sol telle que le remplacement de la moquette par du parquet ou le remplacement du parquet par du carrelage ne pourra entraîner de réclamations des acquéreurs situés à l'étage inférieur du lieu de la modification.
- Tout produit en bois issus de forêts tropicales sera éco-certifié FSC ou PEFC.
- Le parking souterrain sera desservi par une rampe unique

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

- Une tolérance de 5% à maxima, sera tolérée, sur la surface de chaque logement.
- La hauteur libre générale dans les appartements en étage courant sera de 2,50 mètres environ sauf dans les salles d'eau et salles de bain et sauf présence de soffites, faux-plafonds, retombées de poutres, selon nécessité technique.
- Les hauteurs d'allèges portées sur les plans sont susceptibles de légères variations.
- L'emplacement des équipements électriques, téléphoniques et télévision sera défini par l'Architecte sur la base du plan d'étage courant.
- La conformité de la construction sera soigneusement vérifiée par un bureau de contrôle agréé.
- Les marques et références sont mentionnées pour indiquer un niveau qualitatif.
- Sauf spécification contraire dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.
- Les teintes, coloris et finitions des façades, des revêtements des parties communes de l'immeuble et de ses dépendances seront choisis par l'Architecte.
- Les logements seront réalisés conformément à la Réglementation Acoustique et à la Réglementation thermique en vigueur à la date du dépôt du Permis de construire
- 5% des logements seront spécifiquement adaptés aux personnes en situation de handicap, avec les équipements suivants :
  - Volets roulants (si nécessaire thermiquement) à commande électrique pour les fenêtres de la pièce principale, de la chambre adaptée de l'unité de vie et, le cas échéant, de la salle d'eau de l'unité de vie.
  - Dans la salle d'eau de l'unité de vie: douche avec siphon de sol équipée d'un mitigeur thermostatique et d'une barre murale en « T » pour réception d'un siège de douche amovible ; plan vasque adapté avec siphon déporté, équipé d'un mitigeur à bec long orientable ;
  - WC équipé d'une barre d'appui de chaque côté dont une relevable
  - Evier de cuisine équipé d'un mitigeur à bec long orientable
  - Prise de courant à proximité de l'interrupteur situé à l'entrée de chaque pièce (entre 0,90 m et 1,20 m du sol).

## CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

### **1.1** **Infrastructure**

#### **1.1.1** - *Fouilles*

Fouilles en pleine masse en terrain de toute nature

Fouilles en rigoles ou en trou réalisées en fond de fouille en terrain de toute nature.

Les terres provenant des fouilles serviront pour le remblaiement périphérique du sous-sol, si leur qualité le permet.

Les terres excédentaires seront évacuées aux décharges publiques appropriées en fonction de leur qualité.

#### **1.1.2** - *Fondations*

Les fondations seront réalisées selon les résultats de la campagne de reconnaissance géotechnique.

Réalisées en béton armé conformément aux conclusions du Géotechnicien et l'avis du Contrôleur Technique.

#### **1.1.3** - *Plancher bas*

Suivant étude géotechnique, dallage reposant sur terrain naturel compacté.

### **1.2** **Murs et ossature**

### 1.2.1 - Murs du sous-sol

#### 1.2.1.1 Murs périphériques

Murs en béton banché armé avec application sur la face extérieure de produits bitumineux pour les voiles coffrés deux faces. Epaisseur selon calculs.

Dans le cas des voiles parkings en surélévation (coté Voies RER RATP) la face extérieure sera traitée en béton matricé.

#### 1.2.1.2 Murs de refends

Murs en béton armé, ou maçonné en parpaings de ciment. Epaisseur selon calculs.

### 1.2.2 - Murs de façades (tous niveaux)

Murs des structures en béton armé. Epaisseur selon calculs.

Murs de façade en béton banché et aggloméré de ciment ou parpaings, revêtus de:

- En soubassement périphérique sur la hauteur du RDC : béton matricé
- Etages supérieurs à partir du R+1 : Enduit de parement marque WEBER et BROUTIN type monocouche WEBERPRAL ou CODIPRAL et façon de joints en creux suivant plans ou produit équivalent dans la gamme PRB ou KEIM.
- Habillage de façades selon plans architecte par panneaux métalliques verticaux en tôle d'aluminium perforée laquée ou anodisée au choix du maître d'ouvrage.
- Edicules : enduits dito façade étages supérieurs et ventelles métalliques suivant plans

Doublage thermique intérieur suivant réglementation thermique et suivant calculs thermiques

### 1.2.3 - Murs pignons

Idem 1.2.2., selon plans architecte.

### 1.2.4 - Murs mitoyens

Peinture pliolite ou enduit monocouche idem 1.2.2, selon plans architecte.

### 1.2.5 - Murs extérieurs divers

Idem 1.2.4.

### 1.2.6 - Murs porteurs à l'intérieur des appartements (refends)

Voile en béton armé.

### 1.2.7 - Murs ou cloisons séparatifs d'appartement

- Entre appartements contigus :  
Selon plans architecte, voile en béton armé épaisseur avec un minimum de 18cm et/ou cloison acoustique de type PLACOSTIL avec laine minérale d'épaisseur selon exigences de l'étude acoustique.
- Entre appartements et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers) :  
Selon plans architecte, voile en béton armé avec présence éventuelle d'isolants rapportés en respect des exigences des études thermique et acoustique (Placomur, Calibel ou laine minérale).
- Entre appartements et circulations palières des étages :  
Selon plans architecte, cloison acoustique de type PLACOSTIL avec laine minérale ou voile béton. Epaisseur selon calculs structures et exigences des études thermiques et ou acoustiques.

## 1.3 Planchers

### 1.3.1 - Planchers sur étage courant.

Plancher en béton armé. Epaisseur selon étude de structure et contraintes acoustiques.

Prédalles avec joints uniquement au droit des cloisons, poutres et linteaux.

Chape flottante coulée sur un isolant acoustique dans les logements et circulations palières

## **SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE**

Chape thermique en planchers bas du rez de chaussée et du R+1 si nécessaire, épaisseur et définition selon performance thermique visée.

### **1.3.2 - Planchers sous terrasse ou sous comble**

Plancher en béton armé sous terrasse. Epaisseur selon calculs thermiques dans l'objectif de la performance énergétique visée.

### **1.3.3 - Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés**

Idem 1.3.1. + isolation rapportée ou flocage, épaisseurs et natures selon calculs thermiques et exigences acoustiques NRA

### **1.3.4 - Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts**

Idem 1.3.1. + isolation rapportée ou flocage, épaisseurs et natures selon calculs thermiques et exigences acoustiques NRA

### **1.3.5 - Dallage**

Dallage reposant sur terrain naturel compacté selon les études géotechniques, épaisseur selon calculs.

## **1.4 Cloisons de distribution**

### **1.4.1 - Entre pièces humides (cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau) et chambre..**

En béton ou en cloison type PLACOSTIL hydrofuge de 72 mm d'épaisseur ou de type Hydropanel 70 mm ou de 100 mm selon réglementation et plans. Angles saillants renforcés d'une bande armée.

Les pièces des logements munies d'un point d'eau seront équipées de parois verticales hydrofuges ou insensibles à l'eau.

### **1.4.2 - Entre autres pièces**

En béton ou en cloison type PLACOSTIL d'épaisseur selon plans et selon exigences du rapport acoustique.

### **1.4.3 - Cloisons des gaines techniques d'appartement**

Type PLACOSTIL de 72/36 avec ou sans laine minérale, ou PLACOSTIL 98/48 avec laine minérale, selon exigences des études acoustiques et certifications environnementales visées.

### **1.4.4 - Cloisons des locaux communs en RDC et mezzanine**

En béton ou en cloison type PLACOSTIL 72 mm ou 98 mm d'épaisseur avec doublage thermique suivant calcul réglementaire et DTU en fonction des hauteurs.

### **1.4.5 - Soffites**

Selon plans et suivant exigences des études acoustiques et certifications environnementales visées.

### **1.4.6 - Cloisons de redressement**

Cloison 1/2 PLACOSTIL.

## **1.5 Escaliers**

### **1.5.1 - Escaliers**

En béton armé préfabriqués ou coulés en place selon destination et choix du maître d'ouvrage.

Mise en place sur paliers d'étage, de bandes podotactiles.

### **1.5.2 - Escaliers de secours**

Idem 1.5.1.

### **1.5.3 - Escaliers des duplex**

Sans objet

## **1.6 Conduits de fumée et de ventilation**

## **SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE**

### **1.6.1 - Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.**

Sans objet

### **1.6.2 - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble**

Appartements :

Conduits de ventilation en tôle positionnés dans une gaine technique située dans les pièces humides, dimensionnés pour une extraction mécanique simple flux et équipés de bouches d'extraction de type hygro B; les bouches d'entrée d'air frais seront positionnées dans les pièces sèches, sur les menuiseries extérieures ou en façade selon plans et exigences de l'étude acoustique .

Circulations palières (cas spécifique de la 3<sup>ème</sup> famille B)

Gaines de désenfumage des circulations en béton préfabriqué de type unitaire, équipées de grille en aluminium laqué et volets asservis à la détection de fumées des dégagements, en respect du classement du bâtiment vis à vis de la réglementation relative à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

### **1.6.3 - Conduits d'amenée d'air frais et d'extraction**

Gaines béton ou staff

Selon localisation, grilles en façade et intérieures métalliques en finition thermo laquées.

Locaux techniques, locaux de services et locaux communs, selon réglementation et classement incendie

### **1.6.4 - Conduit de fumée de chaufferie**

Conduit de fumée selon réglementation au droit de la chaufferie située en terrasse haute au niveau R+7

### **1.6.5 - Ventilation haute de chaufferie**

Local chaufferie situé en terrasse haute (niveau R+7) avec ventilation naturelle par gaine béton, staff ou maçonnerie.

### **1.6.6 - Ventilation haute des parkings**

De type mécanique pour l'ensemble du parking par ventilateurs à deux vitesses et commande prioritaire pompiers

### **1.6.7 - Ventilation local poubelle**

Les locaux de stockage des déchets d'ordures ménagères devront être aérés et ventilés ; la ventilation haute du local sera raccordée à un conduit indépendant de celles des autres locaux. Extraction mécanique reprise sur extracteur des logements.

## **1.7 Chutes et grosses canalisations**

### **1.7.1 - Chutes d'eaux pluviales**

Chutes verticales d'eaux pluviales en PVC ou en acier galvanisée ou en fonte, selon localisation à l'extérieur et/ou intérieur de l'immeuble selon plans et choix du maître d'ouvrage

Dévoisement au sein des logements admis avec présence de soffites.

### **1.7.2 - Chutes d'eaux usées**

Chutes verticales d'eaux usées en PVC.

### **1.7.3 - Canalisations en sous-sol**

En tuyaux PVC M1 apparents avec protection mécanique quand cela est nécessaire, en tuyaux PVC spécial assainissement en partie enterrée sous dallage.

### **1.7.4 - Branchements aux égouts**

Sur égouts existants ou à créer, branchements de type séparatif (eaux usées/eaux pluviales) en tuyau PVC renforcé ou suivant prescriptions des services techniques de la ville.

## **1.8 Toitures**

**1.8.1 - Charpente, couverture et accessoires**

Sans objet.

**1.8.2 - Etanchéité et accessoires**

Etanchéité du type multicouche

- Protection par des dalles en gravillons lavés ou dalle lisse posés sur plots pour terrasses accessibles suivant plans.
- Auto-protégée pour les terrasses inaccessibles et édicules ou protection par forme en gravillon.
- Protection par couche drainante en polystyrène et couche filtrante en non tissé pour les terrasses jardin.
- Isolation thermique réglementaire sur les locaux chauffés.

Tous les acrotères recevront en protection, une couvertine en aluminium ou acier laqué ou béton en fonction de la finition des façades.

- Sécurité collective par garde-corps en acier peint et ou en béton selon plans.
- Certaines zones recevront des panneaux solaires participant à la production d'eau chaude.

**1.8.3 - Souches de cheminées, ventilations et conduits divers**

Souches en béton ou maçonneries compris relevé d'étanchéité de ventilation haute et de cheminée : traitement par dalle de couverture ou par grille en aluminium laqué selon destination.

Finition peinture pliolite.

## **CHAPITRE 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1 Sols et plinthes**

#### **2.1.1 - Sols et plinthes des pièces principales**

**2.1.1.1 - Sols et plinthes (selon plans) des entrées et séjours,**

Revêtement en PVC en lés classement U3P3 imitation Parquet Références : TARKETT ESSENTIAL 3.

Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement

Plinthes en bois (pin) de 70 mm finition à peindre

**2.1.1.2. Sols et plinthes des chambres et dégagements d'accès aux chambres compris placards attenants.**

Idem 2.1.1.1

#### **2.1.2 - Sols et plinthes des pièces humides**

**2.1.2.1 - Sols et plinthes des cuisines (cuisine logement gardien et kitchenettes tous logements)**

Revêtement en PVC en lés classement U3P3 imitation Parquet Références : TARKETT ESSENTIAL 3.

Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement

Plinthes en bois (pin) de 70 mm finition à peindre

**2.1.2.2 - Sols et plinthes des salles de bains et salles d'eau**

Carrelage grès cérame émaillé U2P3E3C2 dimensions 20x20 cm environ en pose collée ou sol PVC adaptée pour les salles d'eau Plinthes de même nature de hauteur 70mm si carrelage. Référence : SALONI ou PORCELANOSA

**2.1.2.3 - Sols et plinthes des WC (si indépendants)**

Carrelage grès émaillé ou grès cérame émaillé U2P3E3C2 dimensions 20x20 cm environ. Plinthes de même nature de hauteur 70mm

Référence : SALONI ou H&B Design ou équivalent

Coloris ou choix du maître d'ouvrage.

#### **2.1.3 - Sols et plinthes des placards et dressings**

Dito sols et plinthes des pièces où se situent placards et penderies.

**2.1.4 - Sol des balcons et loggias non étanchés**  
SANS OBJET

**2.2 Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)**

**2.2.1 - Revêtements muraux des pièces de service**

**2.2.1.1 - Salles de bains avec baignoire (logement gardien T3)**

Faïence 20X20 cm blanche de chez SALONI ou H&B Design ou équivalent sur 1.50 m de hauteur minimum au-dessus et au pourtour de la baignoire uniquement, y compris tablier de baignoire avec trappe de visite et paillasse éventuelles.

En présence de lave mains ou de lavabo, sur la longueur et en débords de 20cm de part et d'autre, pose de 3 rangs de faïence blanche 20x20 cm au-dessus de celui-ci avec un minimum de 0.60 m de hauteur ; en présence de miroir (cf art 2.2.1.5) pose de 1rang de faïence au-dessus de l'appareil sous le miroir.

**2.2.1.2 - Salles d'eau avec douche et WC**

Un revêtement de mur type PVC calandré ONYX FR sur tout le périmètre de la salle de bains  
Coloris au choix du Maître d'Ouvrage.

**2.2.1.3 - Cuisines et kitchenette**

Crédence ou carreaux de faïence blanche selon plans d'aménagement ultérieurs des cuisines sur adossement de 60cm ht au-dessus de l'évier compris retours éventuels et hauteur dito pour les kitchenettes sur la longueur totale et les retours éventuels de la crédence.

Référence : 20x20cm ou 30x30cm SALONI ou PORCELANOSA

**2.2.1.4 - WC séparé**

En présence de lave mains ou de lavabo, sur la longueur et en débords de 20cm de part et d'autre, pose de 3 rangs de faïence blanche au-dessus de celui-ci avec un minimum de 0.60 m de hauteur.

Référence : 20\*20cm SALONI ou PORCELANOSA

**2.2.1.5- Miroir**

Miroir de la largeur du meuble vasque et de hauteur minimale 1.10 m.

En présence de lave mains ou de lavabo, miroir de la largeur de l'appareil et de hauteur minimale 0,60m

**2.3 Plafonds (sauf peintures tentures)**

**2.3.1 - Plafonds des pièces intérieures**

En béton ou en plaque de plâtre avec préparation pour application d'une peinture

**2.3.2 - Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Sans objet

**2.3.3 - Plafonds des loggias**

En béton avec ragréage, pour application d'une peinture Pliolite

**2.3.4 - Sous-faces des balcons**

En béton avec ragréage, pour application d'une peinture Pliolite

**2.4 Menuiseries extérieures**

**2.4.1 - Menuiseries extérieures des pièces principales**

Les menuiseries seront en PVC de fabrication LES ZELLES ou SOTRAP/ GREGOREX ou équivalent et devront répondre aux exigences thermiques et acoustiques des façades selon leur classement vis-à-vis des réglementations et des labels et certifications décrits au Chapitre 0. Teintes des menuiseries et des doubles vitrages au choix du maître d'ouvrage.

Doubles châssis côté voies RER, ouverture à la française, localisations et dimensions en façade NORD et pignon NORD-EST selon plans, définitions selon performances requises dans les rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

Simple châssis sur allèges fixes de 60cm ht mini, ouverture à la française, localisations et dimensions en façades SUD et SUD -OUEST selon plans, définitions selon performances requises dans les rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

Porte fenêtre PVC double vitrage isolant sur logement gardien

Quincaillerie dans la gamme du fabricant de menuiseries extérieures.

Contact en feuillure pour asservissement du ventilateur convecteur.

Compas d'arrêt ou dispositif de blocage « à l'espagnolette » sur les menuiseries extérieures situées en R+1 façade SUD afin d'éviter l'accessibilité à la dalle jardin depuis le logement et inversement

### 2.4.2 - Menuiseries extérieures des pièces de service

Les menuiseries seront en PVC de fabrication LES ZELLES ou SOTRAP/ GREGOREX ou équivalent et devront répondre aux exigences thermiques et acoustiques des façades selon leur classement vis-à-vis des réglementations et des labels et certifications décrits au Chapitre 0. Teintes des menuiseries et des doubles vitrages opaques ou dépolis au choix du maître d'ouvrage.

Ouverture à la française en façades selon plans, simples ou doubles châssis selon performances requises dans les rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

Compas d'arrêt ou dispositif de blocage « à l'espagnolette » sur les menuiseries extérieures situées en R+1 façade SUD afin d'éviter l'accessibilité à la dalle jardin depuis le logement.

### 2.4.3 - Menuiseries extérieures des circulations

En étages sur circulations palières : Ensembles vitrés constitués de menuiseries en aluminium ou acier thermolaqué ou PVC, au choix du maître d'ouvrage, qui devront répondre aux exigences thermiques et acoustiques des façades selon leur classement vis-à-vis des réglementations et des labels et certifications décrits au Chapitre 0. Teintes des menuiseries et des doubles vitrages au choix du maître d'ouvrage.

Ouvrants à la française selon plans pour nettoyage des parties vitrées; performances requises selon rapports d'études acoustiques et d'études thermiques. Occultations si nécessaire selon études thermiques.

## 2.5 Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaires

### 2.5.1 - Pièces principales des logements

Pour tous les logements situés sur la façade SUD-SUD OUEST côté jardin :

Sur toutes les baies, volets roulants en lames PVC doubles parois rigides de teinte blanche, intégrés aux menuiseries ou rapportés selon leurs localisations, leurs dimensions et les exigences acoustiques réglementaires.

Manœuvre individuelle par tige, et verrouillage par ¼ de tour final.

Les coulisses latérales sont en PVC et descendent jusqu'aux appuis et seuils des baies.

### 2.5.2 - Pièces de locaux de services à rez-de-chaussée

Toutes baies (avec ouvrants ou fixes) équipées de volets roulants PVC dit 2.5.1, sauf façade vitrée du hall équipée d'occultations (stores intérieurs en toile au lot mobilier) si nécessaire thermiquement...

### 2.5.3 - Coffres de volets roulants

Sur toutes les baies équipées de volets roulants, selon dimensions des baies et exigences acoustiques du programme. Coffres de volets roulants monobloc en PVC de teinte blanche, compris isolation intérieure thermique et acoustique conforme aux exigences du programme.

### 2.5.4 - Rideaux d'occultations

Rideaux intérieurs d'occultation opaques en toutes pièces des logements et locaux de services, à l'exception des pièces équipées de volets roulants

## 2.6 Menuiseries intérieures

### 2.6.1 - Huisseries et bâtis

Tous blocs -portes : huisseries métalliques, incorporées dans voile B.A. ou dans cloisons selon destination, finition à peindre, teinte au choix du maître d'ouvrage.

**2.6.2 - Portes intérieures**

Dimensions et nombres de vantaux selon plans de vente et réglementation handicapés.  
Blocs-Portes en bois de type MALERBA ou équivalent, alvéolaires pré-peints à parement ISOGIL, finition à peindre teinte blanche,  
Quincaillerie marque CADAP série ARIANE  
Serrure à condamnation pour les portes des WC, salles de bains et salles d'eau.  
Serrure à bec de cane pour les séjours et cuisines et autres pièces de service  
Serrure à pêne dormant demi-tour pour les chambres.

**2.6.3 - Impostes et menuiseries**

Porte valise : Mise en œuvre dans l'entrée, au-dessus de la porte palière d'une étagère en panneau stratifié

**2.6.4 - Portes palières**

Dimensions selon plans de vente et réglementation handicapés  
Serrure 3 points sur organigramme  
Bloc porte certifié A2P BP1 gamme FIBER modèle FILETTI chez MALERBA ou SENTRY chez DIERRE ou équivalent  
Bloc-porte pare flamme ou coupe-feu une demi-heure suivant réglementation, à âme pleine blindée (tôle retardataire d'effraction)  
Finition aux 2 faces en peinture acrylique brillante, teinte au choix du maître d'ouvrage.  
Microviseur, nombre à adapter pour les logements handicapés adaptés.  
Béquille en alu aux deux faces de la porte  
Seuil à la suisse bois fixé mécaniquement,  
Tenons anti-dégondage  
Butoir de porte  
Signalétique indiquant le numéro des appartements  
Joint isophonique en feuillure dans l'hubriserie

**2.6.5 - Façades de placards**

Placards type SOGAL série-INITIAL ou équivalent de chez SIFISA  
Porte coulissante de 10mm revêtement mélaminé blanc, pour les placards de largeur supérieure à 0,80 m.  
Porte pivotante de mêmes composition et finition pour les placards de largeur inférieure à 0.80 m.

**2.6.6 - Portes de locaux de rangement**

Dito 2.6.2.

**2.6.7 - Moulures et habillages**

Champlat d'habillage selon nécessité.

**2.6.8 - Coffres de volets roulants**

En PVC monobloc ou bois selon dimensions des ouvertures et performances acoustiques et thermiques requises.

**2.6.9 - Divers**

Butées de forme demi-lune ou cylindrique en harmonie avec la quincaillerie pour toutes les portes.  
Trappes de gaines techniques dans les appartements avec isolation par panneau rigide de laine de verre ou de roche si nécessaire, en bois finition à peindre

**2.7 Serrurerie et garde-corps**

**2.7.1 - Garde-corps et barres d'appui.**

En façades, garde-corps en lisses acier thermolaqué ou en lisses alu thermolaqué ou en vitrage verre stadip avec barres d'appui selon plans et choix du maître d'ouvrage.

**2.7.2 - Grilles de protection des baies de logements**

En R+1 sur terrasse accessible, grilles de protection en acier thermolaqué à prévoir sur toutes les baies accessibles dans le cas où ces baies ne sont pas certifiées A2PR1 ou si elles ne sont pas équipées de volets roulants.

**2.7.3 - Ouvrages divers**

Cadre de tapis brosse en laiton dans le sas du hall.

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Echelle en aluminium pour accès aux terrasses techniques dans chaque escalier, compris barre de fixation au droit de la trémie et étrier avec cadenas et protection anti-chutes.

Grilles de ventilation intérieure des ascenseurs, locaux techniques, en acier galvanisé avec 2 couches de peinture.

Protection par arceaux sur 1 m de hauteur, des canalisations traversant le parking, en acier avec finition peinture.

Protection métallique à peindre au droit des places de parkings aux débouchés des sas, locaux poubelles et entre places de parkings si nécessaire.

### **2.8** **Peintures, papiers, tentures**

#### **2.8.1** - *Peintures extérieures*

2.8.1.1 Sur menuiseries extérieures

Sans objet

2.8.1.2 Serrurerie

Sur acier : anti-rouille 1 couche + 2 couches de peinture

Sur aluminium ou acier thermo laqué : néant

2.8.1.3 Sur béton

Les surfaces non enduites recevront après préparation et débullage du support deux couches de peinture pliolite.

#### **2.8.2** - *Peintures intérieures*

2.8.2.1 Sur menuiseries

2 couches de peinture acrylique satinée, teinte blanche

2.8.2.2 Sur murs

Pièces sèches Logement gardien 2 couches de peinture acrylique mate de teinte blanche

Pièces sèches autres logements : Revêtement en enduit pate à projeter type gouttelette grains fins finition talochée teinte blanche

Pièces humides tous logements : 2 couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

2.8.2.3 Sur plafonds

Pièces sèches y compris au droit de la kitchenette : enduit à projeter dito murs

Pièces humides : 2 couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche sauf dans les cuisines ouvertes sur séjours.

Lorsque la cuisine est ouverte sur la pièce principale : enduit à projeter type gouttelette grains fins teinte blanche

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers

2 couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

Peinture spéciale pour canalisation E.C.S. de teinte blanche

### **2.9** **Equipements intérieurs**

#### **2.9.1** - *Equipements ménagers*

Tous les appareils sanitaires sont équipés de mitigeurs dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température.

Robinetterie mitigeuse tête céramique classement E1C2A2U3 IDEAL STANDARD série CERAPLAN ou EUROSMART COSMO de chez GROHE ou équivalent

Autres logements :

Kitchenette selon choix du maître d'ouvrage, dimensions selon plan de vente comprenant :

Evier inox 18/10 1 cuve et égouttoir selon possibilité.

Robinetterie mitigeuse tête céramique classement E1C2A2U3

Meuble bas support mélaminé avec une porte et équipé d'une étagère

Deux meubles hauts en mélaminé dont un avec porte et une niche micro-onde et l'autre avec porte et deux étagères.

Une applique lumineuse fluo au droit du plan de travail.

Réfrigérateur 4\* 120 l, référence FAGOR ou équivalent;

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Plaque de cuisson 2 feux en vitrocéramique avec minuteur et sans marche forcée.  
Prises de courant selon équipements précités  
Coloris des plans de travail, façades et poignées au choix du Maître d'Ouvrage.

### 2.9.2 - Equipements sanitaires et plomberie

#### Distribution eau froide

Colonnes montantes dans gaine palière en acier galvanisé ou P.V.C.; Distribution vers les appareils en tube cuivre pour les canalisations apparentes et en PER pour les canalisations encastrées. Les alimentations des douches seront encastrées. Robinets accessibles permettant d'isoler le logement en eau froide.  
Tous les robinets d'arrêt seront du type à boisseau sphérique ¼ de tour.

#### Distribution eau chaude

Distribution vers les appareils en tube cuivre pour les canalisations apparentes et en PER pour les canalisations encastrées. Les alimentations des douches seront encastrées. Robinets accessibles permettant d'isoler le logement en eau chaude.

#### Production d'eau chaude collective

La production d'eau chaude est fournie par les panneaux solaires associés à des ballons collectifs et par un appoint assuré par les deux chaudières gaz collectives à condensation associées à des ballons de stockage selon besoins. Compteur de calories en sortie de ballons.  
Les chaudières précitées servent également à la production de chauffage.

#### Evacuations

Elles seront en PVC raccordées sur les chutes situées en gaine technique.

#### Branchements en attente pour le logement gardien

2 robinets d'alimentation eau froide et 2 siphons pour la vidange des 2 machines à laver le linge et la vaisselle, bouchonnées dans l'attente du raccordement des appareils non fournis.

#### Branchements en attente pour les autres logements

1 robinet d'alimentation eau froide

#### Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires seront de couleur blanche et de marque IDEAL STANDARD ou ROCA.  
Les robinetteries seront de marque GROHE ou IDEAL STANDARD ou ROCA.

#### Pour les salles de bains ou les salles d'eau selon plans de vente:

Salles de bains : Baignoires acrylique dimensions 1,70m x 0,80 m de type CONTESA de chez ROCA ou STYL de chez Jacob Delafon

Salle d'eau : douche à l'italienne avec sol dans le même revêtement que le reste de la salle de bain ou en carrelage et siphon adapté incorporé en chape.

Ensemble vasque composé de :

- Meuble bas de la marque CHENE VERT suspendu fixé au mur avec pieds métal chrome, parement ASTRAGAL, dimensions selon plan de vente, équipé de 2 portes avec une étagère intermédiaire.
- Plan stratifié de la marque CHENE VERT série MATRIX 545, monoplan FLEUR D'EAU
- Vasque céramique XAO de chez CHENE VERT.

#### Pour les WC :

Cuvette en porcelaine série VICTORIA de chez ROCA ou Brive 2 de chez Jacob Delafon avec bouton économiseur d'eau, abattant double rigide blanc adapté à la cuvette.

L'ensemble cuvette/réservoir/mécanisme de vidange et robinet d'alimentation est NF - APPAREIL SANITAIRE.

S'ils figurent sur les plans de vente, les lave-mains seront en porcelaine modèle IBIS de chez ROCA.

#### Robinetterie:

La vasque, le lavabo et le lave mains sont équipés de mitigeurs dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température, classement E1C2A2U3 de chez PORCHER série OKYRIS 2 ou équivalent EUROSMART de chez GROHE ou NIAGARA de chez ROCA.

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Les robinetteries des baignoires (E3C2U3) et des douches (E1C2U3) sont de type mitigeurs thermostatiques avec bouton ECO et bouton STOP température de marque PORCHER type PRECITHERM ou équivalent de chez GROHE.

### Accessoires divers

Bandeau lumineux de chez CHENE VERT, avec spots Fluo compact ou une applique FLUOLIGHT (au choix du maître d'ouvrage) au-dessus du miroir de la salle de bains et de la salle d'eau ; le bandeau sera aligné à hauteur de la faïence.

Eclairage plafond par spots de chez REXEL ou équivalent, un au plafond de la salle de bain et un au droit du wc. Tringle type chemin de fer et rideau de douche au droit des bacs à douches, définition au choix du maître d'ouvrage. .

Pare bains en verre sécurit (ht 1,00m \*long 0,60m) au droit des baignoires, définition au choix du maître d'ouvrage. Douchettes 2 jets et flexibles de 1,50 m pour douches et 2,00m pour baignoires, avec barre murale de chez GROHE. Dans chaque Salle de bain : Distributeur mural de papier en rouleau, porte savon d'angle grillagé (laiton chromé), anneau porte serviette (laiton chromé) et patère (laiton chromé, 3vis de fixation),

### 2.9.3 - Equipements électriques

#### Type d'installation

L'installation sera réalisée sous tubes encastrés pour alimentation des centres, descentes aux interrupteurs et prises de courant, conforme à la norme C15 100 et à la réglementation Handicapés - PMR (personne à mobilité réduite).

#### Puissances à desservir

Energie délivrée par ERDF en 220 volts ; puissance selon type d'appartement, comptage tarif jaune général pour les services généraux et tarif bleu pour chaque logement.

Téléreport des comptages selon recommandations ERDF.

#### Equipement de chaque pièce

Aucune fourniture de lustrerie n'est prévue dans les appartements.

Appareillage encastré série MOSAIC blanc de chez LEGRAND ou ESPACE blanc de chez ARNOULD ou équivalent de chez BTICINO.

Tableau électrique de marque HAGER ou LEGRAND, encastré dans gaine technique d'appartement ou bien en applique sur cloison selon plan de vente équipé de portillon métallique si apparent ou en placard

#### Entrée :

1 point lumineux en applique, allumage simple ou va et vient ou télé rupteur au-delà de 2 interrupteurs

1 prise de courant en plinthe 16 A + T

#### Dégagement :

1 point lumineux en plafond, (ou 2 si la pièce est en L) allumage simple ou en va et vient ou télé rupteur au-delà de 2 interrupteurs

1 prise de courant en plinthe 16 A + T.

#### W.C. adapté aux PMR:

1 point lumineux en plafond, allumage simple.

1 prise de courant 16 A + T à proximité de l'interrupteur.

#### Salle de bains/Salle d'eau :

2 spots en plafond, allumage simple.

1 alimentation pour bandeau lumineux.

1 prise de courant près du lavabo ou du plan vasque dans volume 3, 16 A + T

1 alimentation pour mise en place ultérieure de sèche-cheveux (lot mobilier)

1 prise de courant 16 A + T à proximité de la commande d'éclairage principal

1 liaison équipotentielle.

#### Cuisine du logement gardien :

1 point lumineux en plafond, allumage simple ou va et vient

1 point lumineux équipé d'une réglette en applique au-dessus du plan de travail, allumage simple.

2 prises de courant 16 A + T

4 prises de courant à hauteur du plan de travail 16 A + T dont une à proximité de la commande d'éclairage va et vient

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

1 prise de courant spécifique 20 A + T pour le four  
1 alimentation spécifique 32 A + T pour la plaque de cuisson ou la cuisinière.

Kitchenette de studio et des 2 pièces :

1 point lumineux en plafond, allumage simple  
1 point lumineux équipé d'une réglette en applique au-dessus du plan de travail, allumage simple.  
2 prises de courant à hauteur du plan de travail 16 A + T dont une à proximité de la commande d'éclairage principal  
1 prise de courant spécifique 16 A + T pour le micro-onde derrière la niche prévue à cet effet  
1 alimentation spécifique 32 A + T pour la plaque de cuisson  
1 prise de courant spécifique 20 A et 16 A + T pour réfrigérateur.

Séjour :

1 point lumineux au plafond simple allumage ou va et vient  
5 prises de courant minimum 16 A + T, dont une à proximité de la commande d'éclairage, et 1 prise supplémentaire par tranche de 4 m<sup>2</sup> au-delà de 20 m<sup>2</sup>.

Chambre (dans chaque) :

1 point lumineux en plafond simple allumage  
4 prises de courant 16 A + T ; dans la chambre adaptée au PMR, 1PC à proximité de la commande d'éclairage  
1 prise pour le raccordement de la TV (lot mobilier) à environ 1 m 50 du sol

Interphone- vidéophone

Combiné vidéophone URMET ou BTICINO uniquement avec bouton de commande d'ouverture de la porte du hall.

### 2.9.4 - Chauffage - rafraîchissement - ventilation

2.9.4.1 Chauffage :

Chauffage collectif assuré par deux chaudières gaz collectives à condensation situées en terrasse haute (R+6) équipée d'un kit hydraulique alimentant le réseau de radiateurs.

Rafraîchissement : Sans objet

2.9.4.2 - Températures garanties, avec mise en fonctionnement du chauffage, dans les diverses pièces par température minimale extérieure de - 7°

Salle de bains 22° C

Autres pièces 19° C

2.9.4.3 - Appareils d'émission de chaleur

A robinets thermostatiques

Selon choix du maître d'ouvrage : radiateur PROFILE COMPACT de KERMI ARBONIA ou TEMPO de chez JAGA  
Thermostat d'ambiance programmable de marque FLASH PILOT ECO: 1 zone pour les studios, 2 zones pour les autres types de logements,.

Sèche serviette électrique 750 w dans les salles de bains et 500 w dans les salles d'eau réf CALA de chez ACOVA ou équivalent ATLANTIC.

Conduits et bouches de ventilation,

Par ventilation mécanique simple flux avec bouches d'extraction dans les pièces humides, et prises d'air frais dans les pièces sèches en façade.

Les conduits collectifs verticaux seront réalisés en matériaux rigides et seront équipés de dispositifs de visite et de nettoyage appropriés afin d'en faciliter l'entretien et la maintenance.

Prises d'air frais en façades

Amenée d'air frais avec pièges à son, selon classement acoustique et exigences thermiques des façades ou du site, en partie haute des menuiseries ou dans les murs de façades des pièces principales.

**2.9.5 - Equipements intérieurs des placards, et pièces de rangement.**

Placards de 1,00m de longueur maxi : équipés de 2 tablettes hautes fixes sur toute la longueur totale du placard dont 1 équipée en sous-face d'une tringle en laiton chromé, fixée en sous face de la tablette chapelière (étagère située à 1.6 m du sol). Cintres au lot mobilier.

Placards au-delà de 1,00m de longueur: équipés d'1 tablette haute fixe, sur la longueur totale du placard, d'1 tablette chapelière fixe, sur la longueur totale du placard (située à 1.60 m du sol), d'1 séparatif vertical, formant séparation entre la partie lingère (sur le 1/3 de la longueur du placard avec une largeur minimale de 30 cm) et 1 partie penderie sur les 2/3 de la longueur du placard.

- Partie lingère constituée de 3 étagères montées sur crémaillères métalliques, avec support d'étagère à picots, pour que les tablettes restent immobiles.
  - Partie penderie constituée d'une tringle en laiton chromé, fixée en sous face de la tablette chapelière.
- Cintres au lot mobilier.

**2.9.6 - Equipement de télécommunication**

Radio - TV

1 prise TV/radio pour les studios (T1)

2 prises TV/radio pour les 2 pièces (T2) et le logement gardien (séjour et chambre principale)

Téléphone.

Installation suivant les règles de la norme NF C15 100

1 prise RJ45 dans toutes les pièces suivantes séjour, chambres (côté tête de lit) et cuisine.

Pré équipement en fibre optique du bâtiment selon l'article R 111-14 du décret n°2009-52 du 15 janvier 2009

Commande d'ouverture des portes d'entrées de l'immeuble de marque URMET ou BTICINO

Platine vidéophone relié à l'accueil avec dispositif de commande d'ouverture de la porte extérieure.

Contrôle d'accès résidents par lecteur de carte permettant l'ouverture de la porte extérieure

**2.9.7 - Autres équipements**

Télésurveillance par vidéo et alarme intrusion comprenant :

Installation vidéo comprenant la mise en place de 6 caméras couleurs au droit du hall et des accès et sorties extérieurs à rez de chaussée, y compris caisson étanche et thermique si nécessaire, avec report à l'accueil.

**CHAPITRE 3 - ANNEXES PRIVATIVES**

**3.1 Caves, celliers, greniers**

Sans objet

**3.2 Boxes et parkings couverts**

Sans objet

**3.3 Parkings extérieurs**

Sans objet

**3.4 Jardins privatifs, terrasses, loggias et balcons**

Sans Objet

**CHAPITRE 4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE**

**4.1 Hall d'entrée de l'immeuble**

**4.1.1 - Sols**

Au choix du maître d'ouvrage, revêtement en pierre marbrière ou carrelage grès cérame, classement U4 P3 E2 C2, dimensions et calepinage selon plans de décoration de l'architecte.

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Plinthe de même nature.

Tapis brosse CORAL de chez FORBO ou SOL SYSTEM ou TUFTYGUARD dans le sas du hall.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

### **4.1.2 - Parois**

Revêtement en toile de verre collée marque TEXDECOR ou MURASPEC avec motifs et application de deux couches de peinture lavable et lessivable selon plan de décoration de l'architecte.

Protection des angles saillants par cornière aluminium 20\*20 mm sur une hauteur de deux mètres

Fourniture et pose d'un miroir.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

### **4.1.3 - Eléments de décoration**

Faux plafond en B.A. 13 ou GYPTONE, perforation selon exigences acoustiques, avec spots encastrés, appliques ou éclairage indirect.

Finition par 2 couches de peinture acrylique satinée teinte au choix du maître d'ouvrage.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

### **4.1.4 - Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble**

Ensemble de menuiserie métallique composé d'une ossature en acier laqué ou en aluminium et vitrage sécurisé :

-- Condamnation par ventouses électromagnétiques

- Décondamnation extérieure par portier électronique de type vidéophonie avec digicode dé programmable.

- Platines anti vandalisme.

- Clé VIGIK prévue pour l'accès des concessionnaires et locataires.

Ferme porte incorporé dans traverse haute sur chaque porte.

Butée de porte.

Horloge hebdomadaire et marche forcée.

### **4.1.5 - Boîtes aux lettres**

Boîtes à lettres : Les boîtes aux lettres seront encastrées.

Ensemble composé d'éléments normalisés de marque VISOREX ou DECAYEUX selon plan de décoration architecte.

Serrure pour chaque boîte (2 clefs de boîtes aux lettres par appartement), compris porte étiquettes, conforme au règlement de la Poste.

### **4.1.6 - Tableau d'affichage**

Tableaux d'affichage normalisé et plans d'évacuation suivant réglementation incendie

Signalétique : Repérage des logements, des étages et tous locaux annexes par plaque

### **4.1.7 - Chauffage-Raîchissement**

Unité de traitement d'air pour la salle de petits déjeuners et le hall.

Chauffage d'appoint (selon étude thermique) par radiateurs blancs à fluides caloporteurs ou panneaux rayonnants ATLANTIC série SOLIUS équipés de thermostats électroniques.

### **4.1.8 - Equipement électrique**

Eclairage par spots encastrés dans le faux plafond, et/ou appliques décoratives, suivant plans de décoration de l'architecte. Commande d'éclairage sur détecteur de présence couplée à une minuterie.

1 prise 16 A + T, 1 prise TV et 1 prise téléphone dans le hall.

Eclairage extérieur : allumage sur horloge et sur sonde crépusculaire.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

## **4.2 Circulations rez de chaussée, couloirs, halls d'étage**

### **4.2.1 - Sols**

Revêtement moquette en lés de chez BALSAN type BACCARAT ou équivalent, classement U3P3E1C0 pour l'ensemble des circulations, plinthes bois sapin 10 cm à peindre.

**4.2.2 - Murs**

Revêtement mural décoratif collé type toile de verre finition 2 couches peinture acrylique satinée avec protection des angles saillants par cornière aluminium 20\*20 mm sur 2 mètres de hauteur selon plans de décoration de l'architecte.

Trappes de désenfumage asservies au système de détection incendie, avec grille de façade en aluminium anodisé ou pré-laqué (suivant réglementation)

**4.2.3 - Plafonds**

Sur support béton armé, finitions par peinture acrylique sur enduit repassé et plages de plafond acoustique en GYPTONE perforé selon performances acoustiques requises réglementairement et pour satisfaire aux certifications visées en chapitre 0..

**4.2.4 - Eléments de décoration**

Appliques ou plafonniers décoratifs selon choix du maître d'ouvrage, en cohérence avec le niveau d'éclairage requis réglementairement et pour satisfaire aux certifications visées en chapitre 0.

Suivant plan de détail des circulations établi par l'architecte

**4.2.5 - Chauffage**

Sans objet

**4.2.6 - Portes des escaliers, des locaux de service, portes de recoupement**

Portes des escaliers et des locaux de services :

Huisserie métallique

Portes à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée, teinte à différencier de celle des portes de logements

Serrure bec de cane

Béquille aluminium ou en laiton

Ferme porte hydraulique

Signalétique à tous les étages pour indiquer les niveaux, sur paliers et en cage d'escalier.

Porte de recoupement de circulations (si nécessaire) suivant plans :

Huisserie métallique

Portes à âme pleine deux vantaux coupe-feu 1 heure va te vient avec oculus finition par 2 couches de peinture acrylique satinée, teinte à prévoir différenciée des portes de logements et des portes d'escaliers et locaux de service

Pivots ou ventouses électromagnétiques en traverses hautes + crapaudines encastrées dans le sol

Plaques de propreté 250X150mm en acier inoxydable satiné de chaque côté du vantail

**4.2.7 - Equipement électrique**

Une prise de courant palière tous les 10 ml raccordée aux services généraux, sur circuit indépendant.

Eclairage automatique à l'ouverture de la porte de l'ascenseur et par détecteur de présence sur palier et circulation.

**4.2.8 - Gaines techniques**

Ensemble composé de bâtis dormants en sapin, avec montants, traverses hautes, basse et intermédiaire,

Porte en médium de 22 mm d'épaisseur.

Imposte fixe en médium de 22 mm d'épaisseur.

Ferrage par charnières invisibles à ressort.

Fermeture par batteuse spéciale, et verrou à coulisse haut et bas.

Finition par 2 couches de peinture acrylique satinée en étages et en placage stratifié dans hall à RDC

**4.3 Circulations du sous-sol**

Sans objet

**4.4 Cages d'escaliers**

Il n'y a pas d'accès direct (escalier ou cage d'ascenseur) reliant le rez de chaussée de la résidence Etudiants Privée avec le parking.

**4.4.1 - Sols des paliers en superstructure**

Finitions par 2 couches de peinture de sol polyuréthane

**4.4.2 - Murs**

Finitions par deux couches de peinture vinylique ou enduit projeté type BAGAR

**4.4.3 - Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps**

Finitions par deux couches de peinture de sol polyuréthane sur marches et contremarches.

Garde-corps et mains courantes en acier peint.

Marquages au sol en peinture avec repérage et différenciation de teinte conformément à la réglementation PMR

**4.4.4 - Chauffage / Ventilation**

Sans objet

**4.4.5 - Eclairage**

Eclairage par hublot anti-vandale commandé par poussoir sur minuterie ou détecteurs de présence

Branchement sur comptage services généraux

**4.5 Locaux communs**

**4.5.1 - Locaux vélo, voitures d'enfants**

Local voitures d'enfants

Sans objet

Local vélo :

Equipement mobilier : Néant

Sur murs et plafonds : peinture acrylique satinée blanche.

Au sol : Peinture époxy 2 couches

Eclairage : plafonnier étanche ballast électronique avec détecteur de présence

Equipement électrique : Sans objet

Menuiserie :

. Huisserie métallique

. Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,

. Béquille aluminium ou laiton

. Ferme porte hydraulique

. Serrure sur organigramme

**4.5.2 - Vestiaires des employés**

Sur murs : faïence 20 x 20 blanche SALONI ou PORCELANOSA sur 1.50 m ht (cis plinthe) et peinture acrylique satinée blanche. Au droit des douches, faïence blanche ht 2,00m

En plafond : faux plafond en fibre minérale acoustique 60X60cm selon hauteur disponible et ou peinture acrylique satinée blanche

Au sol : carrelage grès cérame antidérapant, U4P3E3C2, format 20x20 ou 30X30cm SALONI ou PORCELANOSA, plinthe assortie 20cmx 10cmht

Eclairage : plafonnier étanche ballast électronique avec détecteur de présence

Equipement électrique : 2 PC 16 A+T et convecteurs électriques, blancs, de marque ATLANTIC ou équivalents, équipés de thermostats électroniques.

Equipement sanitaire :

Ensemble vasque composé de :

- Plan stratifié de la marque CHENE VERT série MATRIX 545, monoplan FLEUR D'EAU

- Vasque céramique XAO de chez CHENE VERT avec mitigeurs dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température, classement E1C2A2U3 de chez PORCHER série OKYRIS 2 ou équivalent GROHE, miroir adapté et bandeau lumineux fluo compact

. WC : Cuvette en porcelaine série VICTORIA de chez ROCA avec réservoir de chasse en porcelaine, avec bouton économiseur d'eau, abattant double rigide blanc adapté à la cuvette. L'ensemble cuvette/réservoir/mécanisme de vidange et robinet d'alimentation est NF - APPAREIL SANITAIRE. Equipement adapté pour le respect de la réglementation handicapée à prévoir et distributeur papier en rouleau

. Douche : Receveur de douche extra-plat de chez IDEAL STANDARD incorporé dans le plancher, mitigeur thermostatique (E1C2U3) avec bouton ECO et bouton STOP température de marque PORCHER type PRECITHERM.ou équivalent de chez GROHE, douchette 2jets + flexible + barre de douche de chez GROHE

Menuiserie :

. Huisserie métallique

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée
- . Béquille en aluminium ou en laiton
- . Butoirs de sol en caoutchouc avec âme métallique.
- . Ferme porte hydraulique
- . Serrure sur organigramme

Extraction d'air vicié :

Bouches d'extraction auto réglables ou hydro-réglables fixées sur des manchettes de raccordement en partie haute si nécessaire.

### 4.5.3 - Local laverie

Sur murs : faïence 20 x 20 cm blanche SALONI ou PORCELANOSA sur 1.80mht (cis plinthe) et enduit mat teinte blanche type gouttelette de 1,80m au plafond

Sur plafonds : faux plafond en fibre minérale acoustique 60X60cm selon hauteur disponible et ou peinture acrylique satinée blanche

Au sol : Carrelage grès CERAME 20x20 ou 30x30cm SALONI ou PORCELANOSA, compris socle maçonné, profondeur 90, classement U4 P4 E2 C2, épaisseur 8 mm environ, pose droite collée, plinthes assorties 20 cm x 10 cm environ.

Socle pour 2 MAL et 1 SL : 2,10 m x 0,90 m x 0,15 m de hauteur habillé en carreaux de grès cérame. Siphon de sol

#### Équipement électrique

Alimentation triphasée pour le SL et les 2 MAL

2 PC 2x10/16A+T à H=1.20m.

Alimentations et évacuations pour 2 MAL et 1 SL.

Eclairage : hublot étanche avec interrupteur-minuteur ou détecteur de présence; alimentation sur services généraux

Équipement sanitaire : Attentes EF avec robinets d'arrêt et siphon pour évacuation sur socle maçonné

Ventilation naturelle AF et VH sur VMC selon réglementation et évacuation des condensas du ou des sèche linges.

1 siphon de sol

1 vidoir sur EF.

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée,
- . Béquille
- . Ferme porte hydraulique
- . Serrure sur organigramme

Local non chauffé.

Extraction mécanique d'air vicié par des bouches d'extraction.

Conduit de diamètre 150 mm pour l'évacuation des condensas du SL sur l'extérieur.

### 4.5.4 - Local lingerie

Sur murs : Faïence format 20 cm x 20 cm environ SALONI ou PORCELANOSA, épaisseur 8mm environ, pose droite collé sur une hauteur de 1,80 m environ et application au-dessus du carrelage d'un enduit mat teinte blanche type gouttelette de 1,80m au plafond

Sur plafonds : faux plafond en fibre minérale acoustique 60X60cm selon hauteur disponible et ou peinture acrylique satinée blanche

Au sol : Carrelage grès Cérame 20x20 ou 30\*30 SALONI ou PORCELANOSA, classement U4 P4 E2 C2, épaisseur 8 mm environ, pose droite collée, plinthes assorties 20 cm x 10 cm environ. Siphon de sol.

Eclairage : Hublot en plafond ou sur les parois, commandé en simple allumage par un bouton poussoir lumineux apparent ou détecteur de présence.

Équipement électrique : 2 PC 16 A+T

Équipement sanitaire : Sans objet

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée,
- . Béquille
- . Ferme porte hydraulique

Ventilation haute et basse naturelle ou mécanique.

### 4.5.5 - Local entretien rangement

Équipement : vidoir ménager

Sur murs et plafonds : peinture acrylique satinée.

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Au sol : carrelage grès cérame antidérapant, U4P3E3C2 SALONI ou PORCELANOSA

Eclairage: hublot étanche avec interrupteur-minuteur ou détecteur de présence ; alimentation sur services généraux

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique
- . Béquille aluminium ou en laiton
- . Ferme porte hydraulique
- Serrure sur organigramme

### 4.5.6 - Salle des petits déjeuners

Sol

Carrelage en carreaux de grès cérame 40 X40cm finition adoucie format et teinte suivant plans de décoration de l'architecte, classement : U4 P3 E2 C2., pose scellée ou collée avec interposition d'un isolant en fonction des précautions d'isolation acoustiques réglementaires propre à ce type d'ouvrage.

Plinthes assorties 10cm ht.

Marque : SALONI ou PORCELANOSA ou équivalent.

Plafond

Faux plafond GYPTONE ou BA 13 perforé et ou peinture acrylique satinée blanche suivant plans de décoration de l'architecte.

Murs

Revêtement mural décoratif collé type toile de verre finition 2 couches peinture acrylique satinée ou revêtement mural type TEXDECOR série Fresco ou MURASPEC série Resimur selon plans de décoration de l'architecte.

Equipements électriques

5 PC 16A+T.

2 RJ 45 pour téléphone et informatique et 1 prise TV, sonorisation avec report à l'accueil.

Eclairage avec appliques et plafonniers décoratifs selon plans de décoration de l'architecte.

Commande par détecteur de présence avec temporisation 5mn.

Portes

Huisserie métallique.

Portes à âme pleine selon plans de décoration de l'architecte

Serrure sur organigramme.

Béquilles selon plans de décoration de l'architecte.

Ferme porte hydraulique à glissière.

Unité de traitement d'air avec batterie électrique et batterie froide permettant le chauffage et le rafraîchissement de l'air dans le hall et la salle petits déjeuners.

Chauffage d'appoint si nécessaire thermiquement: Radiateurs blancs à fluides caloporteurs ou rayonnants équipés de thermostats électroniques.

Extraction d'air par bouches d'extraction auto-réglables ou hygro-réglables fixées sur des manchettes de raccordement en partie haute.

Suivant plan de détail établi par l'architecte

### 4.5.7 - Office

L'ensemble des raccordements plomberies (alimentation / évacuation) et électriques nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble, y compris 4 PC sur plan de travail. Sur murs et plafond : Faux plafond GYPTONE ou BA 13 perforé et ou peinture acrylique satinée blanche suivant plans de décoration de l'architecte.

Au sol : Dito salle des petits déjeuners

Eclairage : Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte avec détecteur de présence

Equipement sanitaire :

2 arrivées EF et 2 évacuations lave-vaisselle

Menuiserie : Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte.

### 4.5.8 - Bureau du directeur

Sur murs : peinture acrylique satinée blanche

En plafond : faux plafond en fibres minérales si hauteur disponible, à défaut peinture acrylique satinée.

Au sol : moquette en lès de haute densité U3SP3E1C0 de chez BALSAN plinthes en bois peintes hauteur 10 cm environ.

Eclairage : plafonnier encastré 4\*18W avec détecteur de présence

Equipement électrique : 4 PC, 2 RJ 45 pour le téléphone, 1 prise TV

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Equipement sanitaire : Sans objet

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée,
- . Serrure sur organigramme
- . Béquille
- . Ferme porte hydraulique

### **4.5.9 - Accueil**

Banque d'accueil selon plan architecte

Selon Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

### **4.5.10 - Arrière desk**

Sur murs : peinture acrylique satinée blanche

En plafond : faux plafond en fibres minérales si hauteur disponible, à défaut peinture acrylique satinée.

Au sol : moquette en lès de haute densité U3SP3E1C0 de chez BALSAN plinthes en bois peintes hauteur 10 cm environ.

Eclairage : plafonnier 4\*18W encastré si faux plafond, sinon apparent, avec détecteur de présence

Equipement électrique : 4 PC, 2 RJ 45 pour le téléphone

Equipement sanitaire : Sans objet

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée,
- . Serrure sur organigramme
- . Béquille
- . Ferme porte hydraulique

### **4.5.11 - Bagagerie (selon plan)**

Equipement mobilier : Néant

Sur murs : peinture acrylique satinée blanche

En plafond : faux plafond en fibres minérales si hauteur disponible, à défaut peinture acrylique satinée.

Au sol : moquette en lès de haute densité U3SP3E1C0 de chez BALSAN plinthes en bois peintes hauteur 10 cm environ.

Eclairage : Plafonnier 4\*18W encastré si faux plafond, sinon apparent.

Equipement électrique : 1 PC

Equipement sanitaire : Néant

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,
- . Béquille
- . Ferme porte hydraulique
- . Serrure sur organigramme

### **4.5.12 - Sanitaires publics et local ménage-stockage**

**Locaux sanitaires publics en mezzanine accessibles depuis le hall :**

Sol

Carrelage en carreaux de grès cérame 40X40cm finition adoucie teinte au choix de l'architecte, classement : U4 P3 E2 C2., pose scellée droite et diagonale.

Plinthes assorties.

Marque : SALONI ou H&B Design ou équivalent.

Murs

Faïence murale 20X20 cm ou 30X30cm, teinte blanche marque : SALONI ou équivalent.

Localisation : sur les parois situées en périphérie, sur une hauteur de 2 m depuis le sol.

Application de deux couches de peinture acrylique satinée au-dessus des faïences.

Plafond

Selon hauteurs disponibles: faux plafond en dalles de fibres minérales suspendues sur ossatures métalliques ou peinture satinée blanche.

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Lave-mains, marque : PORCHER ou équivalent, gamme : Solfège ou équivalent. Miroir au-dessus.  
Robinetterie à mitigeur chromé avec tête céramique classement E1 C1 A2 U3.  
Marque : Roca ou GROHE ou Jacob Delafon ou équivalent, gamme : Eurostyle ou équivalent.  
Bonde à grille. Cache tuyaux en panneaux agglomérés hydrofuge stratifié bois.

Blocs W.C. avec cuvettes et réservoirs en porcelaine vitrifiée blanche, mécanisme à 2 débits dans les W.C.  
Marque : PORCHER ou équivalent, gamme : Kheops 2 ou équivalent.  
Abattants doubles en matière plastique rigide blanc.  
Cache tuyaux en panneaux agglomérés hydrofuge stratifié bois.

### Equipement

Portes iso planes suivant plans de l'architecte.  
Béquilles en acier chromé brillant sur plaques côté circulations.  
Butoirs de sol en caoutchouc avec âme métallique.  
Pour le sas, serrure à mortaiser avec bec de cane.  
Pour les portes des W.C, serrures avec bec de cane à condamnation.  
Ferme porte à coulisse.

### Equipement électrique

1 point lumineux double (centre) appareillé sur simple allumage / sur détecteur de présence.  
1 PC 2x10/16A+T à 1.10 m.  
1 amenée pour sèche-mains électrique.  
Radiateur sèche-mains électrique.

### Extraction d'air vicié

Bouches d'extraction auto-réglables ou hydro-réglables fixées sur des manchettes de raccordement en partie haute.

### Local Ménage- Stockage

Sol carrelage en carreaux de grès émaillé, format 20x20 ou 30x30 cm environ, classement U4 P3 E2 C2, plinthes assorties

Murs et plafond : peinture acrylique mate blanche.

Porte d'accès sur huisserie métallique, parement lisse pré-peint.  
Béquilles et serrure sur organigramme  
Hublot en plafond ou sur les parois, commandé en simple allumage par un bouton poussoir lumineux apparent ou détecteur de présence.  
Local non chauffé et non ventilé.

## **4.6 Locaux techniques**

### **4.6.1 - Local des ordures ménagères**

Stockage à prévoir suivant imposition de la Ville ou règlement de ZAC.  
Poste de lavage : point d'eau équipé d'un robinet d'arrêt avec raccord au nez et siphon de sol, accès avec clés  
Porte métal avec, serrure de sûreté sur lecteur de badge et ferme-porte  
Murs : Carrelage sur 1,50 m. depuis le sol fini et peinture acrylique satinée au-delà  
Plafonds : peinture acrylique satinée blanche  
Sols : carrelage grès cérame antidérapant, U4P3E3C2  
Le local sera aéré et ventilé avec une prise d'air frais en façade.  
Eclairage par hublot étanche commandé par minuterie ou détecteur de présence, alimentation sur services généraux.

### **4.6.2 - Local Eau et Locaux techniques divers**

#### Local eau :

Surpresseur ou limiteur de la pression à l'entrée de l'installation à 3 bars avec réducteur de pression si nécessaire  
Robinetterie de réglage et sécurité.  
Siphon au sol.  
Murs : peinture acrylique satinée blanche  
Plafonds : peinture acrylique satinée blanche  
Sols : Peinture de sol polyuréthane renforcé avec relevé en plinthe de 10 cm

## SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Eclairage par hublot étanche commandé par minuterie ou détecteur de présence, éclairage du local : 100 LUX, alimentation sur services généraux.

Porte bois âme pleine à peindre avec, serrure de sûreté sur organigramme et ferme-porte,

### Local informatique, local CFA (compris dégagement) :

Sur murs et plafond : Peinture acrylique satinée blanche

Au sol : Revêtement PVC type ESSENTIAL 3 ou équivalent

2 prises de courant 16 A + T dont une à proximité de la commande d'éclairage

Eclairage par hublot étanche commandé par minuterie ou détecteur de présence, alimentation sur services généraux.

Porte bois âme pleine à peindre avec serrure de sûreté avec lecteur de badge et ferme-porte,

### Local TGBT et autres locaux techniques :

Murs : peinture acrylique satinée blanche

Plafonds : peinture acrylique satinée blanche

Sols : Peinture de sol polyuréthane renforcé avec relevé en plinthe de 10 cm

Eclairage par hublot étanche commandé par minuterie ou détecteur de présence, alimentation sur services généraux.

Porte bois âme pleine à peindre avec, serrure de sûreté sur organigramme et ferme-porte

### 4.6.3 - Local transformateur ERDF

Selon études concessionnaires

### 4.6.4 - Locaux machineries ascenseurs (sauf machinerie embarquée)

Sans objet

### 4.6.5 - Locaux ventilation mécanique

Sans objet

### 4.6.6 - Locaux déchets encombrants

Porte métal avec serrure de sûreté avec lecteur de badge et ferme-porte

Murs : peinture acrylique satinée blanche

Plafonds : peinture acrylique satinée blanche

Sols : Peinture de sol polyuréthane renforcé avec relevé en plinthe de 10 cm

Eclairage par hublot étanche commandé par minuterie ou détecteur de présence, alimentation sur services généraux.

## CHAPITRE 5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

### 5.1 Ascenseurs

Implantation suivant plans.

Cabine 800 kg - vitesse variable sans dispositif de réduction de vitesse (capacité à définir suivant étude de trafic).

Manœuvre de type « collectif descente » ; Moteur électrique

Cabine :

Métallique avec revêtement intérieur panneau de bois stratifié sur deux faces

Sol identique au revêtement du hall.

Miroir sur une face ; Main courante et plinthes en inox

Tableau de commande avec boutons et indicateurs lumineux

Porte à ouverture automatique avec contact de réouverture de porte pour éviter les chocs intempestifs

Eclairage plafond lumineux décoratif ou par panneau de commande et éclairage de secours autonome.

Crochets de fixation et bâche de protection pour chaque appareil.

Portes palières :

A tous les niveaux portes en acier : finition par peinture brillante, sauf à rez de chaussée finition parement inox brossé ; A tous les niveaux en étage et à rez-de-chaussée : bouton d'appel sur palier.

## **5.2** **Chauffage eau chaude**

Chauffage eau chaude collectif : pré-chauffage de l'eau sanitaire prévu par capteurs solaires positionnés en toiture y compris ballons de stockage ECS solaire verticaux, les pompes et autres équipements. Appoint et compément par chaufferie gaz

## **5.3** **Télécommunications**

### **5.3.1** - *Téléphone*

Raccordement sur réseau

### **5.3.2** - *Informatique*

L'ensemble de l'installation comprendra :

- . le coffret de brassage principal équipé,
- . les fourreaux encastrés, le câblage, les cordons de brassage
- . les prises terminales,
- . la recette de l'installation.

## **5.4** **Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères**

Stockage des ordures dans local situé en rez de chaussée accessible par une porte de 1,00m depuis la voirie nouvelle.

## **5.5** **Ventilation mécanique des locaux**

Ventilation mécanique des locaux de stockage ordures, les autres locaux seront ventilés naturellement  
Prise d'air en façade

## **5.6** **Alimentation en eau**

### **5.6.1** - *Comptages généraux*

Compteur situé dans un local spécialisé avec porte équipée d'une serrure sur organigramme

### **5.6.2** - *Suppresseurs, réducteurs et régulateurs de pression*

Limitation de la pression à l'entrée de l'installation à 3 bars avec un réducteur de pression NF Robinetterie de réglage et sécurité suivant nécessité.

### **5.6.3** - *Colonnes montantes*

Depuis comptage général, distribution en tube acier galvanisé ou PVC, compris vannes d'isolement en parties communes ; repérage en pieds de colonne.  
Dispositif anti-bélier en tête de colonne.

## **5.7** **Alimentation gaz**

### **5.7.1** - *Colonnes montantes*

Alimentation gaz cheminant en façade suivant plan, du pied de bâtiment (coffret d'alimentation) jusqu'au droit de la chaufferie située en terrasse haute (R+6)

### **5.7.2** - *Branchements + Comptages particuliers*

Coffret d'alimentation et de coupure en pied de bâtiment destiné au raccordement concessionnaire.  
Comptage de calories sur réseau eau chaude et chauffage en sortie de chaufferie

## **5.8** **Alimentation en électricité**

### **5.8.1** - *Comptages généraux*

- 1 comptage tarif jaune pour les services généraux
- 1 comptage tarif bleu pour les ascenseurs
- 1 comptage tarif bleu pour l'éclairage extérieur et l'arrosage éventuel des espaces verts.

### **5.8.2** - *Colonnes montantes*

Dans la gaine technique ERDF sur palier.

**5.8.3 - Branchements + Comptages particuliers**

1 comptage tarif bleu par appartement.

**CHAPITRE 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS**

**6.1 Voiries et parkings**

Sans objet

**6.2 Circulations des piétons**

Selon aménagement paysager et plan de vrd.

**6.3 Espaces verts**

Aménagement en R+1 suivant plan paysagé.

**6.4 Enseignes**

Emplacement pour pose d'une enseigne par l'exploitant de la résidence

**6.5 Eclairage extérieur**

Appliques et/ou bornes, à commande crépusculaire.

Alimentation en attente d'une enseigne lumineuse (fournie par le gestionnaire) au droit de l'entrée de la résidence y compris coupe circuit de type coup de poing pompier facilement accessible depuis l'extérieur.

**6.6 Clôtures Entre jardins**

Clôture métallique et portail métallique: définitions et dimensions selon plan d'aménagement paysager.

**6.7 Réseaux divers**

**6.7.1 - Eau potable**

Raccordement depuis le comptage général.

**6.7.2 - Gaz**

Raccordement depuis le comptage général

**6.7.3 - Electricité du réseau**

Le raccordement basse tension sera effectué à partir du poste de transformation public à créer au droit des commerces de l'ensemble immobilier sur le boulevard des provinces françaises.

**6.7.4 - Poste d'incendie, extincteurs, colonne sèche**

Bouche d'incendie suivant nécessité et plans VRD de l'aménageur.

Selon réglementation et classement incendie de l'immeuble, extincteurs à liquide et/ou à poudre pour circulations communes des RDC et étages.

Colonne sèche réglementaire au droit de chaque cage d'escaliers avec prise d'alimentation en eau située en pieds de bâtiment dans des niches ou en retrait de d'alignement avec signalétique réglementaire.

**6.7.5 - Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins etc...**

Evacuation depuis les entrées d'eau en pieds de bâtiments vers le réseau EP public, avec mise en œuvre d'un dispositif de rétention si les réglementations départementale et ou communale l'exigent.

Date :

Signatures :